

Le Proche-Orient et la nouvelle politique américaine sous la loupe

Autor(en): **Carrel, L.F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **138 (1993)**

Heft 2

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Proche-Orient et la nouvelle politique américaine sous la loupe

Par le col EMG L. F. Carrel ¹

Les spécialistes et les observateurs du Proche-Orient sont d'avis que la guerre du Golfe a déclenché un séisme qui conduira probablement (certains en sont même convaincus) à de nouveaux conflits violents. Ils pensent que la prépondérance actuelle de la diplomatie est trompeuse. Selon eux, la question qui se pose est de savoir quand et comment un conflit éclatera à nouveau.

Si nous nous intéressons aux efforts visant à obtenir une paix durable au Moyen et au Proche-Orient, c'est parce que, dans cette région, existe toujours un potentiel militaire très important, que la situation politique y est extrêmement complexe et instable et qu'elle constitue de ce fait une des zones les plus explosives du tiers-monde.

Des risques au Proche-Orient

La guerre du Golfe nous a rappelé que la sécurité de l'Europe ne peut être considérée pour elle-même. Les frontières de notre continent sont truffées de «détonateurs» politiques, économiques, ethniques, religieux et écologiques, dans

des régions qui, traditionnellement, sont propices à des crises et qui, de plus, s'ouvrent au savoir-faire nucléaire, chimique et biologique, ainsi qu'aux technologies de missiles et d'armes hautement sophistiquées.

Au début novembre 1992, dans une appréciation globale des risques actuels, le nouveau président des Etats-Unis, Bill Clinton, a placé les tensions du Moyen et du Proche-Orient au troisième rang de ses préoccupations et a promis qu'après son élection, les négociations de paix au Proche-Orient seraient poursuivies et qu'elles prendraient une importance primordiale dans sa politique extérieure.

La conférence de paix de Madrid

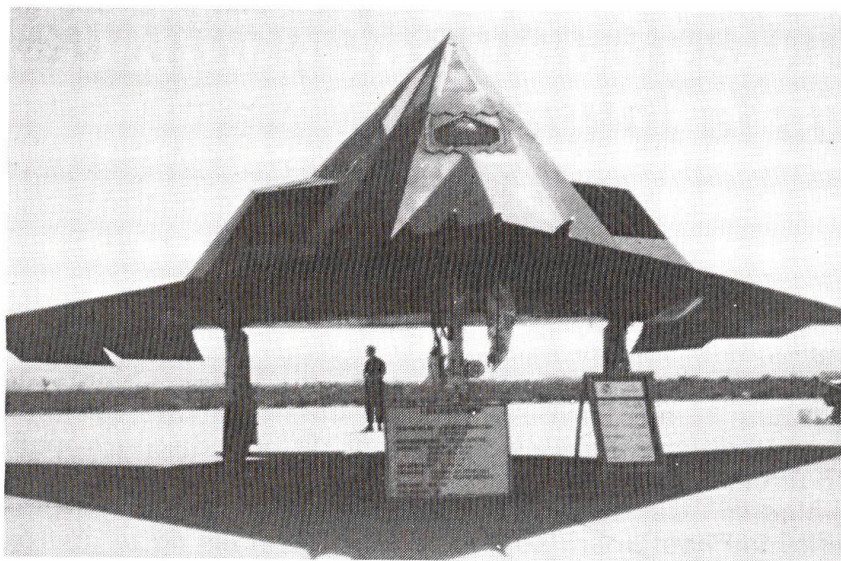
Dans le texte de l'invitation à la conférence de paix sur le Moyen-Orient, qui a eu lieu à Madrid le 30 octobre 1991, les deux promoteurs, les Etats-Unis et l'Union soviétique, écrivaient aux participants: «Il s'agit là d'une occasion historique permettant de parvenir à une véritable paix dans l'ensemble de cette ré-

gion. Nous entamons un nouveau chapitre de l'histoire du Moyen-Orient»; le président Bush déclarait lors de son discours inaugural: «C'est une occasion historique de construire, sur les ruines de la guerre, une mission de paix dont le but vise un ordre pacifique juste, permanent et global.»

Pour la première fois dans l'histoire de cette région où les conflits ne manquent pas, des représentants de toutes les parties se sont réunis en un face à face mémorable. Après la conférence d'ouverture, des négociations bilatérales directes ont eu lieu sur deux plans, entre Israël et les Etats arabes d'une part, entre Israël et les Palestiniens d'autre part. Des négociations multinationales ont débuté, destinées à traiter des problèmes qui concernent la région entière: contrôle des armements, problèmes de l'eau et des réfugiés, environnement, développement économique, sécurité.

Les conditions préconisées par les Etats-Unis, qui restent la force agissante des pourparlers de paix du Proche-Orient, ont été dès le début:

¹ Chef du domaine «Stratégie» et suppléant du chef d'état-major «Instruction opérative».



F-117 A Stealth à l'Edwards Air Force Base aux Etats-Unis (Photo LFC).

1. La pacification doit venir de l'intérieur, c'est-à-dire des parties au conflit elles-mêmes. Les Etats-Unis ne peuvent assumer qu'un rôle de médiateur et de garant externe des réglemmentations décidées.

2. La construction d'un ordre de paix durable exige beaucoup de temps et de patience.

3. Il faut respecter la formule «sécurité pour Israël, justice à l'égard des Palestiniens».

4. Certains compromis territoriaux doivent être acceptés en vue de trouver une solution pacifique.

Quelles étaient les conditions liminaires qui ont permis de faire démarrer le processus de pacification?

La solution du conflit Est-Ouest, qui a mis fin à la guerre froide et qui a permis de surmonter la bipola-

rité de la politique mondiale, offrait de nouvelles chances à une solution pacifique durable. Israël et les Etats arabes ne pouvaient plus se soustraire au dialogue sans qu'il en résulte des désavantages politiques et économiques importants pour eux. Les Israéliens ne pouvaient plus échapper à la pression américaine et les extrémistes arabes avaient perdu leur protecteur soviétique.

Le résultat de la guerre du Golfe et la destruction du potentiel offensif militaire de l'Irak créait une nouvelle situation stratégique dans la région. Aussi bien les Palestiniens que les Jordaniens, les Syriens et les Israéliens se voyaient forcés de reconnaître la réalité de cette nouvelle situation.

La position dominante des Etats-Unis, en tant que superpuissance politique et militaire, donnait une nouvelle liberté d'action à la di-

plomatie américaine qui, tout en restant limitée, exerçait des pressions sur les parties en présence au Proche-Orient. Infatigable commis-voyageur de la paix, le ministre des Affaires étrangères Josef Baker s'employait à utiliser systématiquement les circonstances en vue de mettre en œuvre un processus de pacification.

La situation actuelle au Proche et au Moyen-Orient

Les buts visant à l'établissement d'un nouvel ordre pacifique et stabilisateur dans la région, esquissés par le président Bush le 6 mars 1991 devant le Congrès, n'ont été que partiellement réalisés. Son projet de politique de sécurité régionale, comprenant des traités de sécurité acceptés de part et d'autre, le contrôle de la prolifération des armes de destruction de masse et des missiles porteurs de ces armes, ainsi qu'un programme régional d'aide économique, s'est heurté aux réalités politiques du Proche et du Moyen-Orient. En revanche, s'il est vrai qu'une année après la conférence initiale de Madrid, le processus de pacification n'a pas permis d'atteindre les succès escomptés, celui-ci n'a pas été abandonné. Toutes les parties considèrent que la poursuite des efforts apporte une lueur d'espoir et qu'aucune autre possibilité ne peut remplacer, avec quelques chances de suc-

cès, des négociations diplomatiques acharnées.

Le changement de gouvernement en Israël a donné de nouvelles impulsions à ces négociations. Reste à savoir quelles seront les conséquences du changement de gouvernement à Washington. A de nombreuses reprises, Bill Clinton a mentionné les relations stratégiques particulières entre les Etats-Unis et Israël et a précisé qu'il se sentait proche de ce pays en raison de sa tradition démocratique. Ces affirmations n'ont pas manqué de susciter des inquiétudes dans les pays arabes, notamment en Syrie, au Liban, chez les Palestiniens et en Jordanie.

Les velléités de certaines puissances régionales, qui cherchent à développer leur importance politique ou à rétablir une position fortement compromise, s'opposent également à un système de sécurité régional stable.

L'Iran ne cache pas sa volonté de suprématie régionale. Ce pays veut tirer profit de l'issue de la guerre du Golfe et sortir de son isolement, exploitant le nouveau contexte stratégique de la région. Son programme d'armement conventionnel et nucléaire est ambitieux. Partenaire important mais instable d'un nouvel ordre de sécurité, ce pays pourrait être à l'origine d'une menace grave pour la sécurité future du Golfe.

L'Irak, affaibli économiquement et militairement

par la guerre du Golfe, est décidé à fortifier sa position et à prendre sa revanche à longue échéance. Saddam Hussein maintient sa politique expansionniste et pourrait rapidement mettre à l'épreuve la nouvelle administration Clinton en contestant de diverses manières les mesures d'interdiction de survol, ainsi que les inspections et les sanctions de l'ONU.

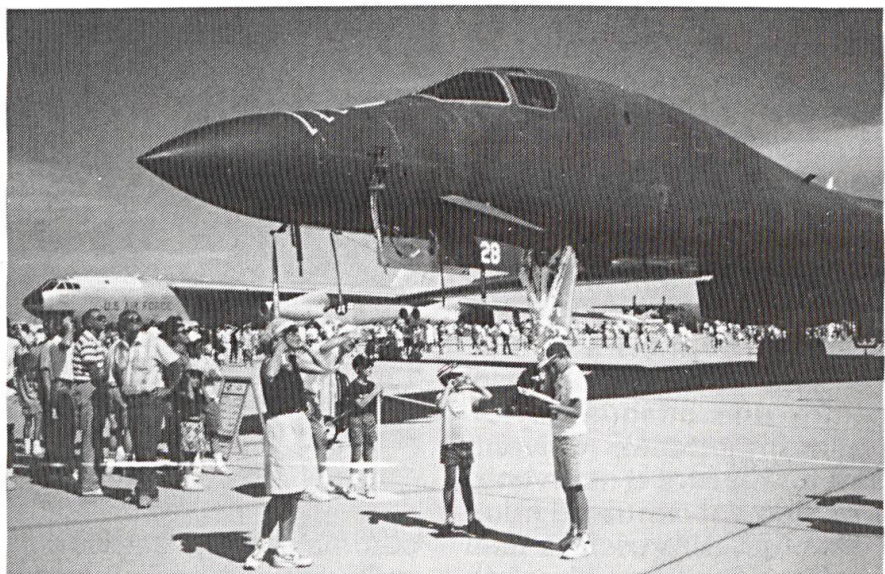
Dans le processus de pacification du Proche-Orient, Israël et la Syrie ont pour la première fois laissé entendre qu'ils étaient prêts à certains compromis. Grâce à son intervention contre son rival l'Irak, la Syrie s'est acquise le soutien de l'Arabie saoudite, des Etats du Golfe et des Etats-Unis. Dans l'espoir d'utiliser à ses propres fins l'absence de leader régional, le président Assad a développé systématiquement ses propres forces militaires. La Syrie a déjà proclamé que le nouveau président Clinton se-

rait forcé, par les réalités du Proche-Orient, de poursuivre la politique du président Bush.

Chez les Palestiniens et au sein de l'OLP, l'élection de Clinton a suscité des inquiétudes en raison de ses déclarations favorables à Israël. Les factions palestiniennes qui sont opposées au processus de pacification ont repris de l'importance.

Les principales conditions de la paix dans cette région

La sécurité du Moyen-Orient s'inscrit dans un large contexte. Les causes intérieures d'instabilité sont nombreuses. Dans cette région du monde, les conflits prennent des dimensions multiples et seul un processus de pacification long et patient, réalisé par étapes successives, permettra d'aboutir à des résultats. Il faut



Les bombardiers B-52 (à gauche) et B-1 sur la même base (Photo LFC).

notamment que la nouvelle sécurité soit fondée sur des données politiques et économiques plus stables. Le déséquilibre socio-économique, dû à l'énorme différence entre les populations riches et pauvres, constitue un facteur hautement explosif. Compte tenu des réserves énormes de pétrole dans la région, la dimension économique de cette sécurité est patente. Vu l'absence de légitimité de nombreux gouvernements, il est impératif que la sécurité soit construite sur la démocratisation ou du moins la libéralisation des régimes arabes. Le désastre dans lequel Saddam Hussein a entraîné l'ensemble de la région montre combien il est nécessaire de soutenir tous les efforts permettant une évolution vers la démocratie.

L'arrivée au pouvoir de Clinton

Bill Clinton sera le premier président des Etats-Unis d'Amérique, élu après la fin de la guerre froide. A ce titre, il a la chance de pouvoir redéfinir les intérêts nationaux en matière de sécurité et, dans un cadre global, la politique qui en découle, de réformer la défense de son pays. Les forces armées qui étaient destinées a priori à la dissuasion et à la défense contre une attaque soviétique importante, doivent être en mesure d'intervenir globalement contre de nouvelles menaces et dans des conflits régionaux, de s'affirmer rapidement avec des

moyens souples. Reste à savoir dans quelles conditions il sera possible d'intervenir militairement à l'avenir et dans quelle mesure un appui politique intérieur peut être gagné à cet effet.

Durant l'année électorale, Clinton a fait comprendre qu'il était un démocrate «pro-défense»; il a tout entrepris pour éviter qu'on lui reproche d'être trop «tendre» dans les affaires de défense, voire d'être un isolationniste: «Nous voulons rester la puissance militaire la plus importante du monde». Il a dit et répété qu'il reconnaissait les intérêts et les devoirs généraux des Etats-Unis, qu'il avait un grand respect pour les prestations américaines dans la guerre du Golfe et qu'il veillerait à ce que les forces armées restent efficaces à l'avenir. Cependant, il n'a pas manqué d'affirmer que leur rôle devait être redéfini et intégré à de nou-

velles orientations, que la sécurité devait être considérée d'une manière globale. Dans le camp républicain et dans les forces armées, on craint que Clinton ne cède à la pression de l'aile gauche de son parti et du Congrès. Pour financer le programme de réformes sociales qu'il a promis et pour limiter le déficit budgétaire, il pourrait se trouver dans l'obligation de faire des économies au détriment des forces armées dans une mesure qui dépasse ce qu'il a annoncé.

Les intérêts nationaux en matière de sécurité

Clinton a résumé en trois points les intérêts des Etats-Unis qui sous-tendent la stratégie de sécurité qu'il préconise:

1. A une époque d'évolution et de changement,



L'hélicoptère de combat AH-64 Apache, «point d'appui volant» en Arabie saoudite pendant l'opération «Desert Storm». (Photo LFC)



Un homme de la 3^e division blindée américaine au sud de l'Irak, dans la région de Safwan (Photo LFC).

dans un monde toujours plein de dangers et de menaces, il s'agit de créer des forces armées plus petites, plus mobiles et plus techniques pour défendre les intérêts des Etats-Unis.

2. Dans le contexte d'une appréciation globale, la force économique est toutefois la base première de la sécurité nationale. «La poli-

tique extérieure et la politique intérieure sont deux faces de la même pièce (...) La priorité la plus importante en matière de politique extérieure est de relancer l'économie».

3. Il est primordial de soutenir le mouvement vers la démocratie qui est amorcé dans le monde entier. «Des pays démocratiques seront

des pays partenaires et alliés»; «les démocraties ne se font pas la guerre». Les intérêts en matière de sécurité des Etats-Unis exigent une aide à l'ancien adversaire, la Russie, afin que celle-ci parvienne à la démocratie et à l'économie de marché. «Vouloir nier ou négliger cette vérité serait une attitude irresponsable».

Les buts en matière de politique de défense

La politique de défense de Clinton repose sur quatre piliers:

1. Malgré la réduction des arsenaux nucléaires et un programme réduit de modernisation stratégique, il s'agit de conserver une force nucléaire crédible et capable de survivre à une première frappe. Contrairement à Bush, Clinton préconise seulement le développement d'un système anti-missiles balistique terrestre dans le cadre du traité ABM en vigueur.

2. Le deuxième pilier sera constitué par des forces de réaction conventionnelles rapidement disponibles, capables d'intervenir dans le monde entier et dotées d'une mobilité stratégique accrue aussi bien dans les airs que sur les mers.

3. Les Etats-Unis veulent conserver leur avance technologique et développer des armes «intelligentes», des systèmes de conduite et d'information sophistiqués,

des stations de surveillance spatiales. Ils veulent également assurer une instruction militaire et de niveau professionnel.

4. Un service de renseignements amélioré et renforcé, visant de nouvelles priorités, doit être capable, à une époque de grande insécurité, de fournir des analyses plus précises permettant des conclusions plus pertinentes dans des délais plus courts sur les nombreux foyers d'instabilité dans le monde, qui pourraient conduire à des crises.

L'engagement des forces militaires

La différence essentielle entre les vues de Bush et celles de Clinton tient aux conditions liminaires et aux buts de l'engagement militaire. L'administration Bush et le commandement militaire supérieur ont clairement adopté les directives

établies en son temps par le ministre de la Défense Caspar Weinberger: l'engagement de forces armées ne doit servir qu'à la défense d'intérêts importants touchant à la sécurité nationale. L'appui du peuple américain et du Congrès doit être obtenu, un tel engagement ne peut être qu'une *ultima ratio*, lorsque tous les moyens politiques et les mesures économiques s'avèrent insuffisants.

Ces conditions réalisées, il faut définir des objectifs militaires réalisables qui justifient le risque couru. L'engagement doit être conduit avec une volonté péremptoire de vaincre. Il s'agit de garantir un succès rapide par des moyens surdimensionnés et d'assurer le retour des troupes. Cette doctrine s'inspire des expériences faites au Vietnam; elle a été appliquée au Panama et dans le Golfe.

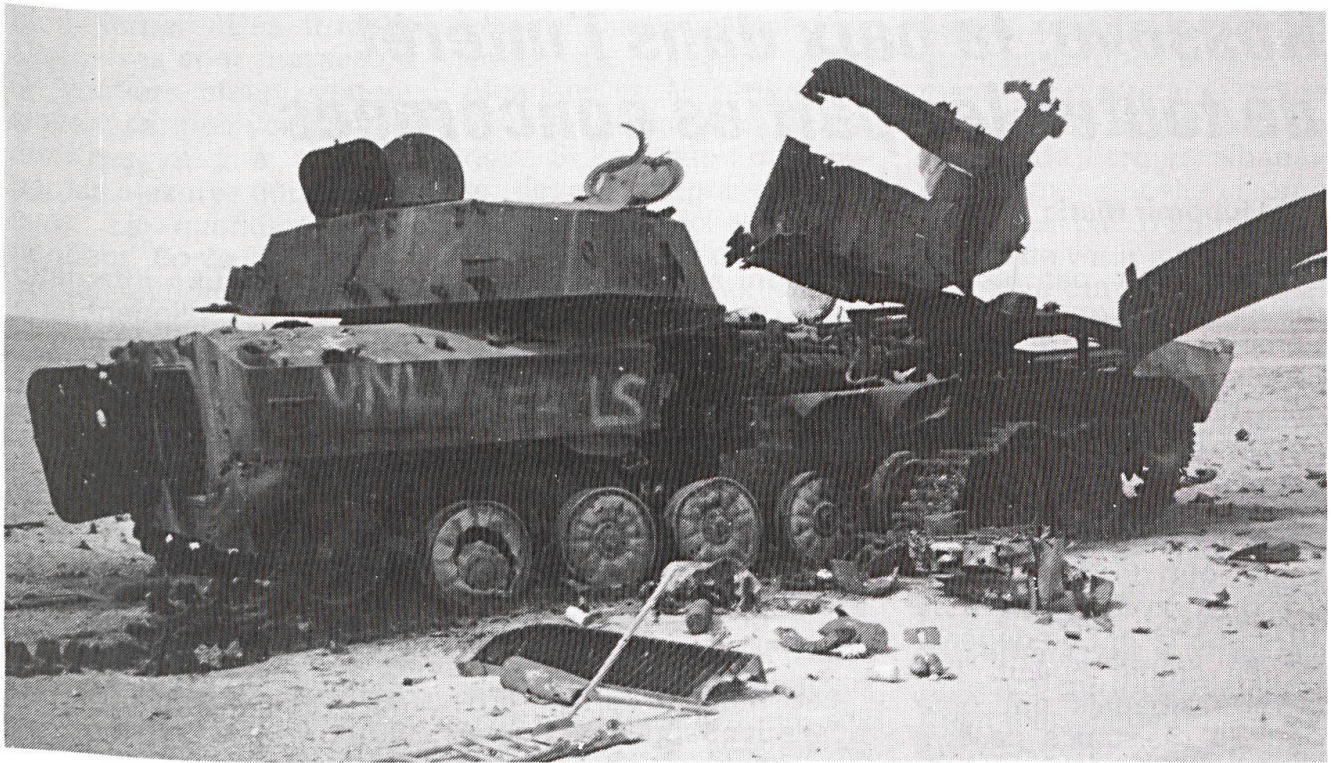
Les critiques de cette doctrine du «tout ou rien» atti-

rent l'attention sur le fait qu'une telle solution ne saurait être la bonne dans un monde devenu de plus en plus complexe. Le nombre croissant d'engagements militaires destinés à protéger ou à permettre la réalisation d'actions humanitaires semble le prouver. Clinton s'est prononcé en faveur «d'engagements militaires à buts restreints» (*Limited-Objectives School*). Comme son mentor Les Aspin, il postule que la puissance militaire doit être utilisée sélectivement contre des objectifs limités, en vue d'imposer les décisions de la communauté des peuples et de conserver sa crédibilité à la politique étrangère. A défaut d'une telle prudence, les forces conventionnelles risquent de devenir, dans la période postérieure à la guerre froide (comme ce fut le cas pour les forces nucléaires précédemment), des instruments importants et coûteux, mais au fond inutiles.

Clinton est d'avis que les citoyens américains, habitués à comparer les coûts et les rendements, peuvent être convaincus de la nécessité d'une défense militaire substantielle à une seule condition: que l'armée soit utile au pouvoir politique. Dans chaque cas, il convient de se poser deux questions. Existe-t-il un danger que l'engagement de forces militaires sur des objectifs restreints provoque une escalade? La menace d'intervention par la force militaire a-t-elle un effet coercitif suffisant pour obtenir d'un agresseur ou



Des hommes de la 1^{re} division d'infanterie (mécanisée) en Arabie saoudite (Photo LFC).



Reste d'un obusier blindé irakien dans le sud de l'Irak (Photo LFC).

d'un Etat qui viole le droit international un comportement déterminé? Pour Clinton, le danger d'escalade a fortement diminué depuis la chute de l'empire soviétique; le développement fulgurant de la technologie des armements favorise des interventions limitées. Grâce à une technologie supérieure, en choisissant soigneusement ses objectifs, en utilisant des munitions de haute précision, on peut obtenir des résultats en courant peu de risques et en évitant des effets collatéraux désastreux. De telles interventions militaires limitées doivent être soutenues par un consensus multilatéral, raison pour laquelle Clinton continuera à donner un appui total à l'ONU. En ce qui concerne l'ancienne Yougoslavie, il s'est prononcé contre l'en-

gagement de troupes terrestres, mais a suggéré très tôt d'étudier l'utilité d'engagements aériens et de bombardements des positions serbes.

Rester en Europe

Clinton s'est prononcé en faveur du maintien des troupes américaines en Europe, toutefois dans une mesure fortement réduite. Il veut diminuer à 100 000, voire 75 000 hommes les troupes américaines stationnées en Europe, que Bush voulait déjà réduire à 150 000 hommes. Clinton entend compenser cette réduction d'effectifs par des efforts plus marqués portant sur des systèmes d'armes sophistiqués, la mobilité, la capacité de transports stratégiques sur

mer et dans les airs. Au «déploiement avancé» de Bush, il oppose la conception du stationnement en fonction des menaces. Des troupes d'intervention, structurées et équipées en fonction de la menace, devraient être acheminées rapidement dans les secteurs de crise, à partir de bases situées en Amérique.

Clinton a également l'intention d'exiger des Européens et des alliés des Etats-Unis qu'ils prennent à leur charge une part plus importante de leur défense; Il se dit partisan d'une défense européenne commune, dans la mesure où celle-ci sera organisée et développée en complément aux forces de l'OTAN.

(Rédigé en novembre 1992)

L. F. C.